



PROCESSUS REGIONAL NEXUS-HUMANITAIRE DEVELOPPEMENT ET PAIX

NOTE D'INFORMATION N°5 SUR L'ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DU N-HDP DANS LES SEPT PAYS DU FRONT SÉCURITAIRE

I. INTRODUCTION

Entre 2015 et 2023, le nombre de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest est passé de 4,7 millions à 42,5 millions, soit près de 38 millions de personnes supplémentaires. Le nombre de personnes en sous-pression suit la même tendance, passant de 23 millions (14%) à plus de 110 millions. Cela représente 90 millions de personnes supplémentaires en sous-pression sur une période de 9 ans, il s'agit des personnes qui sont à la limite de leurs capacités à satisfaire le minimum de leurs besoins de consommation alimentaires sans se permettre les autres dépenses non alimentaires.

Ces tensions alimentaires et nutritionnelles multiformes sont le résultat de crises interconnectées : climatiques, économiques (pauvreté, inflation, etc.). Ils ont été fortement exacerbés au cours de la dernière décennie par une crise sécuritaire persistante, entraînant l'érosion des moyens d'existence des populations, des pertes en vies humaines énormes, des déplacements forcés touchant plus de 7,5 millions de personnes en mars 2023 et des économies locales perturbées et dysfonctionnelles. En plus de ces facteurs, les conséquences de la crise ukrainienne et les effets latents de la pandémie de Covid-19 sur les économies nationales amplifient la crise.

En réponse, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE), l'Union européenne (UE) et le Réseau mondial contre les crises alimentaires (GN) ont organisé une réunion de haut niveau le 6 avril 2022. Cette consultation a abouti à des engagements financiers de 2,5 milliards d'euros pour soutenir les plans nationaux de réponse aux crises et les programmes structurants de sécurité alimentaire et nutritionnelle (FSA) et de résilience dans sept pays (Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Mali, Mauritanie, Niger et Nigeria). La région et ses partenaires se sont également engagés à opérationnaliser le Nexus Humanitaire-

Développement-Paix (HDP) dans les pays en conflit. Ces derniers représentent 80% des populations menacées par la faim et la malnutrition dans la région.

Pour mettre en œuvre l'engagement sur le HDP, les trois OIG de la région Sahel et Afrique de l'Ouest (CEDEAO, UEMOA, CILSS) et les co-organisateur de la réunion du 6 avril sont convenus le 25 mai 2022 d'un cadre de travail permettant d'évoluer vers ***un changement de paradigme en conciliant les actions de développement durable à la satisfaction des besoins d'urgence humanitaire et le renforcement de la paix***. Sur cette base, les trois OIG ont engagé une ***Démarche Politique*** dont la vocation est d'améliorer et/ou de renforcer les mécanismes de dialogue, de coordination et d'action commune des acteurs du Nexus HDP face aux crises alimentaires et nutritionnelles.

De manière spécifique, il s'agit pour la région et ses partenaires de créer et/ou de renforcer un ***cadre de partenariat dynamique avec les pays et les Organisations Intergouvernementales (OIG)*** pour accompagner les pays à mieux prévenir, se préparer et répondre plus efficacement aux crises alimentaires et soutenir l'Objectif de Développement Durable 2 (ODD 2) « ***Éliminer la faim*** ».

En avril 2023, les engagements financiers ont été revalorisés à 4,75 milliards d'euros (2,07 milliards d'euros pour l'urgence et 2,67 milliards d'euros pour le développement) ; 53% des contributeurs sont membres du CSAO/OCDE.

Malheureusement, les réponses aux crises alimentaires sont restées insuffisantes, se concentrant sur les besoins urgents des populations sans s'attaquer résolument aux causes structurelles. Par exemple, le déficit de financement des systèmes alimentaires au Nigéria s'élève à 4,9 milliards USD par an.

Cette 5^{ème} note est la suite et la mise à jour des quatre premières notes produites entre février et juin 2023. Elle synthétise les activités réalisées durant les six derniers mois.

II. ACTIVITÉS RÉALISÉES

2.1 Au niveau global et régional

2.1.1 L'engagement du CILSS

Avec l'appui du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) et du Réseau Mondial face aux Crises Alimentaires (GN), l'engagement du CILSS s'est renforcé au fil des mois avec comme acquis :

- Une large communication avec les pays de la ligne de front en mettant à leur disposition les documents de base sur le processus N-HDP que sont la note d'orientation, le guide de conduite des diagnostics inclusifs (DIN) et les lignes directrices des diagnostics inclusifs nationaux pour leur permettre de mieux conduire le processus d'opérationnalisation du Nexus.
- L'information régulière des Organisations d'intégration régionale (CEDEAO et UEMOA) pour les sensibiliser davantage à l'exigence de l'effectivité de leur **portage politique** ainsi que de la **participation effective de leurs structures techniques** concernées par le processus N-HDP.
- Un contact régulier et fluide avec les points focaux des pays pour s'assurer, du respect du principe de l'inclusivité et de l'intersectorialité, que les groupes inclusifs (GI) regrouperont l'ensemble des parties prenantes clés concernées par le N-HDP sectoriel SANAD.

2.1.2 Le soutien continu du GN

Au-delà de son appui au renforcement des capacités techniques du CILSS à coordonner et suivre le processus d'opérationnalisation du N-HDP, le GN s'est aussi engagé à mobiliser des ressources financières afin de soutenir le processus aux niveaux national et régional. Le CILSS et la FAO viennent de signer la première convention de financement (Loa) rentrant dans ce cadre.

Par ailleurs, le GN travaille au rapprochement entre la démarche politique CEDEAO-UEMOA-CILSS visant l'opérationnalisation du N-HDP sectoriel SANDAD et l'initiative UNISS du Système des Nations Unies. La première initiative dispose de la dimension régionale et donne le leadership aux pays tandis que la seconde est multisectorielle et pilotée presque exclusivement par le SNU suivant une approche nationale.

Lors de la rencontre de janvier dernier qui a réunie l'équipe de UNISS et les représentants du GN, il est ressorti la nécessité d'instaurer une synergie d'actions entre les deux exercices et créer les conditions de leur fertilisation réciproque. De ce point de vue, il est incontournable de trouver les voies et moyens pour promouvoir un dialogue pragmatique entre la Taskforce Régionale (TFR) du N-HDP sectoriel SANDAD et l'Équipe régionale de UNISS.

2.1.3 Une meilleure structuration du dialogue avec les pays

Lors des divers échanges et séances de travail de la Taskforce Régionale, il est apparu la nécessité d'avoir une compréhension commune de l'aboutissement du processus d'opérationnalisation du N-HDP ainsi que de la nature et du contenu du produit final qu'est la feuille de route nationale.

Deux volets sont apparus incontournables dans le processus d'opérationnalisation du N-HDP à savoir (i) **les mécanismes de gestion et de coordination** (gestion des risques, mécanismes de coordination globales et spécifiques, divers arrangements, (ii) **la mise en œuvre et l'opérationnalisation** (stratégies d'intervention et de mise en œuvre, mécanismes d'intervention, etc.).

Des outils complémentaires de clarification seront développer pour permettre d'aller vers les solutions durables en facilitant les réponses aux questions suivantes : Quoi faire (interventions requises) ? ; Comment (ressources à mobiliser) ? ; Qui (les responsables) ?

2.1.4 Évènements et Échanges au niveau régional

→ **Organisation du « Dialogue de Leadership »**. Le 26 juillet 2023, le GN, le CSAO/OCDE et le CILSS ont organisé un dialogue de leadership en marge de « l'Inventaire du Sommet Mondial sur les Systèmes Alimentaires après 2 ans ». L'ambition de cet événement parallèle était de : (i) créer les conditions de la dynamisation du portage politique du processus d'opérationnalisation du N-HDP, (ii) favoriser le renforcement de l'espace de dialogue propice aux pays et les institutions régionales d'Afrique de l'Ouest et de la région du lac Tchad.

L'évènement a permis de (i) renforcer les synergies entre les feuilles de route pour la transformation des systèmes alimentaires nationales et les feuilles de route d'opérationnalisation du N-HDP dans les contextes de crises alimentaires et des conflits, (ii) de renouveler les engagements des partenaires financiers-clés du GN, en occurrence l'UE et l'USAID.

→ **Atelier Régional sur le Nexus HDP**. Le CILSS organise du 29 au 30 août 2023 une concertation technique de cadrage du processus d'opérationnalisation du N-HDP. Cette rencontre se veut un cadre de renforcement des capacités opérationnelles des institutions et points focaux nationaux sur le pilotage du processus de mise en œuvre du Nexus HDP.

La concertation offrira l'opportunité de partager l'état d'opérationnalisation du Nexus à l'échelle nationale, les bonnes pratiques et les défis rencontrés, ainsi que contribuer à définir l'accompagnement technique régional, y compris les moyens à mobiliser pour faciliter l'élaboration des feuilles de route nationales et régionale.

2.2 Au niveau national

2.2.1 Expression de la volonté politique des pays

L'affirmation de cette volonté politique passe par (i) la désignation de institution focale et du point focal et (ii) la mise en place et l'animation correcte des organes de gouvernance des diagnostics inclusifs. La situation se présente comme suit :

Au Burkina Faso

- Désignation du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE/CNSA) comme « Institution Focale » et de son Secrétaire Exécutif comme point focal (PF).
- Groupe inclusif créé et formalisé par un arrêté interministériel signé par quatre ministres (agriculture, économie et finances, administration territoriale et action humanitaire) avec comme dénomination : « Comité National de Coordination (CNC) ».

Au Cameroun

- Désignation du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et le Coordonnateur du Programme National de Veille et de Renforcement de la Sécurité Alimentaire (PNVRSA) respectivement comme institution focale (IF) et point focal (PF).
- Groupe inclusif (GI) créé par arrêté du Ministre en charge de l'Agriculture et animé par le Comité Technique de Coordination (CTP) piloté par le Groupe de Travail sur la Sécurité Alimentaire (GTSA).

Au Mali

- Désignation du Ministère de l'Agriculture comme Institution focale (IF) du processus et de son Secrétaire Général (SG) comme Point focal (PF) ; suivi quotidien du dossier par le Secrétaire Permanent du CONACILSS (SP/CONACILSS), bras technique du SG.
- Groupe inclusif (GI) créé par décision du SG du Ministère en charge de l'Agriculture et animé par le Comité Technique de Coordination (CTP).

En Mauritanie

- Désignation du Ministère de l'Agriculture comme Institution focale (IF) du processus et du Secrétaire Permanent du CONACILSS (SP/CONACILSS) comme Point Focal (PF).
- Processus de sensibilisation des acteurs étatiques et non étatiques et des PTF pour la création du groupe inclusif (GI) en cours.

Au Niger

- Désignation de l'Initiative 3N (I3N en charge de la SAN) et son Haut-Commissaire respectivement Institution Focale (IF) et point focal (PF).
- Fonction de groupe inclusif (GI) assuré provisoirement les cadres institutionnels de dialogue animés, par l'I3N.

Au Tchad

- Désignation du Ministère de la Production et de la Transformation Agricole (MPTA) comme l'Institution Focale du processus et le Secrétaire Général, Point focal (PF).
- Processus de sensibilisation des acteurs étatiques et non étatiques et des PTF pour la création du groupe inclusif (GI) en cours. Le Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et de Gestion des Crises (CASAGC) élargie aux acteurs non étatiques (ANE), les OSC, aux acteurs de la sphère sécuritaire et aux collectivités territoriales joue provisoirement le rôle de Groupe inclusif (GI).

Au Nigeria

Sur le plan opératoire, deux groupes de pays ont été constitués en décembre 2022 par le CILSS pour séquencer l'appui-facilitation de la Taskforce régionale. Le Nigéria fait partie du Groupe 2 en même temps que la Mauritanie et le Tchad. Les conditions sont à présent réunies pour démarrer l'exercice d'opérationnalisation du N-HJDP au Nigéria. Il est convenu avec le CILSS d'y lancer le processus au courant du mois de septembre 2023.

2.2.2 Animation des mécanismes nationaux de coordination et de concertation ou groupes inclusifs (GI)

Un des indicateurs phares de l'effectivité de l'animation des GI est la multiplication et la régularité des réunions de concertation et de coordination techniques pour créer les conditions idoines de consensus fort et faire en sorte que tous les membres se réfèrent à la même syntaxe.

Depuis le lancement de l'exercice par le CILSS, des séries de concertations techniques des structures publiques clés de la mise en œuvre du processus N-HDP dans les pays de la ligne de front sécuritaire ont été organisées pour (i) choisir les institutions focales (IF) capables de conduire le processus d'opérationnalisation sans encombre et (ii) désigner les points focaux (PF).

Elles ont été suivies par de nombreuses autres organisées sous l'égide des groupes inclusifs (GI) et de leurs comités techniques de concertation (CTC) qui ont permis entre autres de : (i) mettre au même niveau d'information tous les membres sur la démarche politique engagée par les OIG de la sous-région et appuyée par leurs partenaires traditionnels afin d'opérationnaliser le Nexus HDP, (ii) s'accorder sur les attentes et la vision devant sous-tendre le processus et de se mettre d'accord sur la suite des opérations, (iii) examiner et/ou valider un programme de travail budgétisé du processus d'opérationnalisation du N-HDP.

Ce fut également l'occasion d'exprimer de vives voix les préoccupations ci-après : (i) la nécessité de disposer d'une bonne stratégie de financement du processus N-HDP avec un accent particulier sur l'importance de la mobilisation des ressources internes de l'État (ressources financières et techniques), (ii) l'importance stratégique de la participation des partenaires dans le financement et l'accompagnement technique du processus, (iii) la bonne définition/clarification du rôle des différents services/structures du GI dans la mise en œuvre des activités retenues dans la feuille de route.

2.2.3 Échange d'expérience et valorisation des bonnes pratiques

La Réunion restreinte du RPCA d'avril 2023 a permis aux six (6) pays de la ligne de front sécuritaire invités (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) de faire le point de l'état d'avancement du processus d'opérationnalisation du Nexus HDP sectoriel SANDAD. Elle a aussi donné l'occasion de partager les expériences avérées des pays comme le Niger en la matière.

Au regard des avancées significatives faites, les membres du Réseau ont salué les efforts accomplis par chacun des pays et encouragé le CILSS à renforcer son accompagnement aux pays en vue de la formulation et de la mise en œuvre de feuilles de routes nationales (FRN).

III. ASSURER UNE APPROCHE REGIONALE D'OPÉRATIONNALISATION DU NEXUS HDP COORDONNEE PAR LE CILSS

Conformément au souhait exprimé par les OIG politiques de la sous-région (CEDEAO et UEMOA), le CILSS, accompagné par le CSAO et le Réseau Mondial contre les Crises Alimentaires (GN), assure (i) la coordination et le suivi du processus d'opérationnalisation du N-HDP au niveau régional et national et (ii) l'animation/facilitation des diagnostics inclusifs (DI) nationaux.

Pour ce faire et en vue de permettre au CILSS d'appuyer avec efficacité, les Groupes Inclusifs (GI) régional et nationaux, les actions ci-après, bénéficiant de l'accompagnement des partenaires techniques régionaux, sont envisagées :

➔ Actions conjointes conduites par la Taskforce Régionale

1. Rehausser le niveau du portage politique de l'opérationnalisation du N-HDP dans les pays. Ce qui inclut entre autres :
 - a. **L'envoi des lettres de relance du CILSS aux pays** en juin dernier (Ministres et Institution focales, notamment) ;
 - b. **La tenue du « Dialogue de Leadership »** le 26 juillet 2023 ;
 - c. **L'organisation de missions d'appui et de relance** conduite par le CILSS et regroupant le GN et le CSAO.
2. L'organisation d'une concertation régionale politique (niveau ministériel) sur le Nexus HDP au regard de l'intérêt particulier accordé par les partenaires telles que l'UE et l'USAID.

➔ Actions pilotées par le CILSS, avec l'accompagnement du CSAO et du GN

1. Identifier et mobiliser les **sources de financement** durables permettant au CILSS d'assurer dans la durée son rôle de coordination et de suivi du processus régional, y compris la mise en œuvre des feuilles de route. La réussite du processus d'opérationnalisation du N-HDP passe par le renforcement du leadership des pays et de la durabilité des appuis aux acteurs locaux.

2. Sensibiliser davantage les Organisations d'intégration régionale à l'exigence de l'effectivité de leur **portage politique** ainsi que de la **participation effective de leurs structures techniques** concernées par le processus N-HDP.
3. S'assurer, en respect du principe de l'inclusivité et de l'intersectorialité, que les GIs sont constitués et animés par l'ensemble des parties prenantes clés concernées par le N-HDP à visée alimentaire : structures publiques (urgence et développement), acteurs non étatiques, structures et acteurs de la sphère sécuritaire, représentants des collectivités territoriales décentralisées, etc.

➔ **Actions facilitées par le CSAO**

1. Organiser une fois par trimestre la réunion de la Taskforce Régionale (TFR) élargie aux OIG (CEDEAO et UEMOA) pour (i) faire le point de l'état d'avancement du processus N-HDP au niveau régional et national et (ii) s'assurer de l'inclusivité et de l'intersectorialité des GIs (implication de toutes les institutions représentées dans la TF) et de leur fonctionnalité.
2. Aider le CILSS à mobiliser les ressources nécessaires au financement des appuis catalytiques destinés aux pays.
3. Faciliter, en appui au CILSS, l'ouverture du processus N-HDP aux réseaux d'acteurs régionaux, notamment les organisations paysannes, le secteur privé, les ONG régionales et locales, etc.

➔ **Actions facilitées par le GN**

1. Assurer la mobilisation dans le meilleur délai de ressources nécessaires à l'accompagnement du processus au niveau régional et national. Ceci inclut :
 - a. **La poursuite dans la durée de l'appui technique du Consultant régional du CILSS** afin d'assurer la continuité de l'accompagnement au niveau régional et veiller à la cohérence des actions nationales.
 - b. **La mobilisation des ressources techniques additionnelles** au niveau des pays en conformité avec les besoins exprimés par les GIs, tout en veillant à utiliser en

premier lieu les ressources internes mises à disposition par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

c. **La facilitation du déroulement des boucles de concertation, réunions techniques et ateliers conformément** aux réalités spécifiques des pays et en fonction des besoins exprimés par les Gl.

2. Assurer l'appui et l'accompagnement de la part des bureaux régionaux, sous régionaux et nationaux de la FAO et du PAM ainsi que la coordination avec les autres instances Onusiennes pertinentes (le Groupe UNISS HDP-N en occurrence).
3. Veiller à l'implication des représentations nationales **des partenaires du GN** dans les processus N-HDP nationaux. Il s'agit ici de réfléchir à une bonne stratégie d'intéressement des agences de coopération internationale et régionale (Banque Mondiale, USAID, institutions régionales de financement, etc.). Leur invitation et implication effective aux travaux des GI pourraient servir de garantie de leur participation active au financement des feuilles de route nationales.

TABLEAU DE SUIVI DES ACTIVITÉS PAR PAYS

Pays	Contacts avec les structures nationales							Groupes Inclusifs (GI) constitués			Observations	
	Par le Consultant CILSS	Institution Focale identifiée			Point Focal désigné							
		Oui	Non	Qui ?	Oui	Non	Qui ?	Oui	Non	Dénomination		
Burkina Faso	Contact établi (fluide, intense et régulier)	x		Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA)	x		Le Secrétaire Exécutif du Conseil Nationale de Sécurité Alimentaire (SE/CNSA)	x		Comité National de Coordination du Nexus Humanitaire, Développement, Paix (CNC/N-HDP)	Le CNC/N-HDP a été créé par arrêté interministériel du 03/2023. Il est animé par le Comité National de Coordination regroupant l'ensemble des parties prenantes clefs concernées par le N-HDP	Programme de travail budgétisé (PTB) pré validé par le Comité technique de concertation (CTC)
Cameroun	Contact établi (fluide, intense et régulier)	x		Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)	x		Le Coordonnateur du Programme National de Veille et de Renforcement de la Sécurité Alimentaire (PNVRSA)	x		Groupe Inclusif du Nexus HDP	Il est animé par le Comité Technique de Coordination piloté par le Groupe de Travail sur la Sécurité Alimentaire (GTSA)	Programme de travail budgétisé (PTB) pré validé par le Comité technique de concertation (CTC)

Mali	Contact établi (fluide, intense et régulier)	x		Ministère du Développement Rural (MDR)	x		Le Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural (SG/MDR)	x		Groupe Inclusif du Nexus HDP	Le GI est animé par le Comité Coordination cogéré le MDR et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Programme de travail budgétisé (PTB) validé par le GI Discussion en cours pour tenter de hausser le portage politique du N-HDP en recréant le Programme de travail budgétisé (PTB) pré validé par le Comité technique de concertation (CTC) GI par un arrêté interministériel
Mauritanie	Contact établi	x		Ministère de l'Agriculture (MA)	x		Le Secrétaire Permanent du Comité National CILSS (SP/CONACILSS)		x	-	Une séance de travail avec le Ministre de l'Agriculture en marge du RPCA me paraît nécessaire pour débloquer la situation en Mauritanie	C'est le statu quo. Le processus demeure au point de départ

Niger	Contact établi	x		Ministère de l'Action Humanitaire et de Gestion des Catastrophes (MAHGC)	x		Haut-Commissaire de l'Initiative 3N (HC/I3N)		x	-	Le GI du Nexus SANAD sera constitué du Comité Tripartite Technique sur le Nexus HDP (CTTNUD) élargi à la Haute Autorité de la Consolidation de la Paix (HACP), aux PTF et aux acteurs non étatiques (ANE).	Processus en très bonne voie. Mission d'appui du Consultant du CILSS/GN en préparation
Tchad	Contact établi (fluide, intense et régulier)	x		Ministère de la Production et de la Transformation Agricole (MPTA)	x		Le Secrétaire Général du Ministère de la Production et de la Transformation Agricole (SG/MPTA)	x		Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Crises (CASAGC)	Le CASAC sera élargi aux acteurs de la sphère sécuritaire, les représentants des collectivités locales et autres acteurs non étatiques	Processus à l'arrêt depuis le RPCA d'avril de Paris. Lors du Dialogue de leadership du 26 juillet 2023, une courte séance de travail avec Mr Mahamat Hemchi nous a rassuré sur l'entame de l'exercice de mise en synergie des processus Transformation des systèmes alimentaires et N-HDP. »